



École Saint-Jean-de-la-Lande et Annexe

SÉANCE ORDINAIRE Conseil d'établissement – École Saint-Jean-de-la-Lande Du 14 janvier 2025 à 18 :30

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Saint-Jean-de-la-Lande, tenue le 14 janvier 2025 à 18 :30 au salon du personnel de l'école Saint-Jean-de-la-Lande, situé au 3120, avenue Laurier Est, à Montréal.

PRÉSENTS :

Annie Ramacière (enseignante)	Geneviève Madon-Desgagnés (parent) Vice-Présidente
Audrey Gagnon-Martineau (enseignante)	Ani-Kim Gendron (parent)
Arnaud Gervais Raoul Adrien (enseignant)	Marianne Tanguay (parent)
Lynda Saidj (enseignante)	Veronica Coeto Avendano (parent) Présidente
Amina Amokrane (service de garde)	Frédéric Tremblay (parent) Secrétaire

Formant quorum sous la vice-présidence de Geneviève Madon-Desgagnés.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame: Nathalie Jarrin, directrice

SONT ABSENTS :

Maryse Fortin (enseignante)	Laura Turlea (parent)
-----------------------------	-----------------------

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La vice-présidente, Geneviève Madon-Desgagnés, déclare la réunion ouverte. Il est 18 :35

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Annie Ramacière appuyée par Audrey Gagnon-Martineau, que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

2. ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. **Ouverture de la réunion / vérification du quorum** (10 minutes)
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour** (3 minutes)
3. **Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 5 novembre 2024** (2 minutes)
4. **Parole au public** (20 minutes)
 - 4.1. Question concernant l'état de la cour glacée
 - 4.2. Question concernant la moyenne des notes qui est absente dans les bulletins des élèves
 - 4.3. Remerciements au personnel enseignant concernant les activités de Noël
5. **Points décisionnels – aucun.**
6. **Sorties éducatives (approbation)** (10 minutes)
7. **Suivi sur le budget** (5 minutes)
 - 7.1. Fonctionnement du CÉ (400\$)
8. **Points d'information/rapports**
 - 8.1. *Suivis* (10 minutes)
 - 8.1.1. Suivi concernant la planification de la consultation obligatoire auprès des élèves
 - 8.1.2. Critères de sélection de la direction de l'établissement
 - 8.2. *Direction* (20 minutes)
 - 8.2.1. Projet éducatif
 - 8.2.2. Inscription pour l'année scolaire 2025-2026
 - 8.3. *OPP* (5 minutes)
 - 8.4. *Personnel enseignant*
 - 8.5. *Service de garde* (20 minutes)
 - 8.5.1. Présentation des résultats du sondage effectué par le Comité des usagers du SDG, concernant le fonctionnement du SDG
 - 8.5.2. Mise en place de HopHop lors des journées pédagogiques
 - 8.5.3. Inscriptions au service de garde pour la semaine de relâche
 - 8.6. *Faits saillants du comité de parents* (5 minutes)
 - 8.6.1. Déglacage des cours d'école par le CSSDM.
 - 8.6.2. Répartitions des services spécialisés
9. **Correspondance** (Aucun point.)
10. **Varia – Points divers** (15 minutes)
 - 10.1. Nomination d'un(e) secrétaire pour la séance suivante (membre enseignant)
 - 10.2. Secrétariat
11. **Levée de la réunion**



Initiales de la
Présidence



Initiales de la
direction

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 novembre 2024

IL EST PROPOSÉ par madame Audrey Gagnon-Martineau et appuyée Marianne Tanguay que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2024 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

Adoptée à l'unanimité.

4. PAROLE AU PUBLIC

- 4.1. État de la cour glacée. Des nouvelles sont à venir concernant un plan d'action d'ici la fin janvier. À communiquer dans l'info-parents
- 4.2. Question concernant la moyenne des notes qui est absente dans les bulletins des élèves. Il s'agirait d'une erreur lors de la saisie des données. La moyenne sera indiquée au prochain bulletin ou avant si possible (prochaine semaine) dans Mozaik.
- 4.3. Remerciements au personnel enseignant concernant les activités de Noël.

5. SUJETS NÉCESSITANT UNE DISCUSSION (Aucun)

6. SORTIES ÉDUCATIVES (APPROBATION)

- 6.1 Sortie au théâtre 2^e cycle, pièce Alice au pays des merveilles à la Maison du théâtre, coût : approx 140\$+tx payable par le ministère
- 6.2 Hors-Mur musée d'arts contemporain, 1^{er} et 3^e cycle accueil, coût gratuit
- 6.3 Maison Théâtre, pièce Batailles. Pour le 3^e cycle, coût de 3465,22\$ payé par le ministère
- 6.4 Information, la sortie L'école et les arts pour les maternelles 5 ans aura lieu le 14 février am au lieu du 18 février.
- 6.5 Projet cuisine développant des compétences inclusives. Demandé par Lydia Anthian et Paramita Faucher-Nachampassak. Budget requis pour les ingrédients de cuisine et les accessoires de cuisine : 550\$

Adopté à l'unanimité

- 6.6 Information : sortie du 2^e cycle aura lieu au camp Bruchési aux dates du 26-27 et 28 mai.

7. SUIVI SUR LE BUDGET

- 7.1. Fonctionnement du CÉ (400\$), discussion remise à la prochaine rencontre



Initiales de la
Présidence


Initiales de la
direction

8. POINTS D'INFORMATIONS

8.1. *DIRECTION*

- 8.1.1. Suivi concernant la consultation obligatoire auprès des élèves : remis à la prochaine réunion.
- 8.1.2. Consultation sur les critères pour la détermination d'une direction d'école : Le document produit l'an dernier est retenu sans modifications.

Adopté à l'unanimité

8.2. *DIRECTION (suite)*

- 8.2.1. Projet éducatif : accroître le taux de réussite en écriture. Madame Jarrin fait état des moyens et actions mis en place pour atteindre le résultat escompté.
- 8.2.2. Inscription pour l'année scolaire 2025-2026 : Nous sommes dans la période d'inscription jusqu'au 28 janvier. SJDLL souhaite recruter des enfants pour la prématernelle 4ans-5ans.

8.3. *OPP*

- 8.3.1. Prochaine réunion à venir, la date sera confirmée sous peu. La dernière réunion a eu lieu le 24 octobre.

8.4. *PERSONNEL ENSEIGNANT (Aucun)*

8.5. *SERVICE DE GARDE*

- 8.5.1. Présentation des résultats du sondage effectué par le Comité des usagers du SDG, concernant le fonctionnement du SDG. Les points récurrents sont :

- Respect et bienveillance
- Sécurité
- Communication
- Qualité des services
- Hygiène de vie
- Environnement chaleureux
- Encadrement
- Équilibre détente/apprentissage

Des moyens seront mis en place pour améliorer davantage les services offerts et l'approche préconisée.

- 8.5.2. Mise en place de HopHop lors des journées pédagogiques. HopHop sera mis en place lors des journées pédagogiques à partir du 27 janvier.
- 8.5.3. Inscriptions au service de garde lors de la semaine de relâche. Le coût est de 20,50\$ par jour et requiert un minimum de 42 élèves à chaque jour. Le sondage auprès des parents doit être complété le 20 janvier.



Initiales de la
Présidence



Initiales de la
direction

8.6. FAITS SAILLANTS DU COMITÉ DE PARENTS

- 8.6.1. Déglacement des cours d'école par le CSSDM. Différentes options sont à l'étude (agents déglaçant, brosses rotatives, etc.). Il n'y a pas de solution miracle.
- 8.6.2. Répartitions des services spécialisés : Il y a eu une présentation au sujet de la nouvelle répartition des ressources. Certaines écoles ont accès à plus de services que d'autres. Le CSSDM veut s'assurer d'une meilleure équité dans la répartition des ressources. Un plan sera mis en œuvre pour la rentrée 2025-2026. Une plus grande emphase sera mise pour les classes présentant des besoins spéciaux.

9. CORRESPONDANCE (Aucun point)

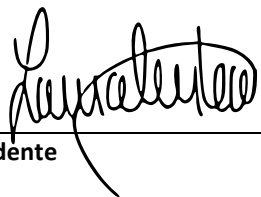
10. VARIA

- 10.1 Nomination d'un(e) secrétaire pour la séance suivante (membre enseignant) :
Arnaud Gervais Raoul Adrien
- 10.2 Secrétariat : Le CÉ salue l'arrivée de la nouvelle secrétaire, madame Sarah Vanessa Borge Lopez.

11 LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 8 :20.

La levée de la réunion est proposée par madame Annie Ramacière, secondé par Marianne Tanguay et adoptée à l'unanimité.



Présidente



Directrice